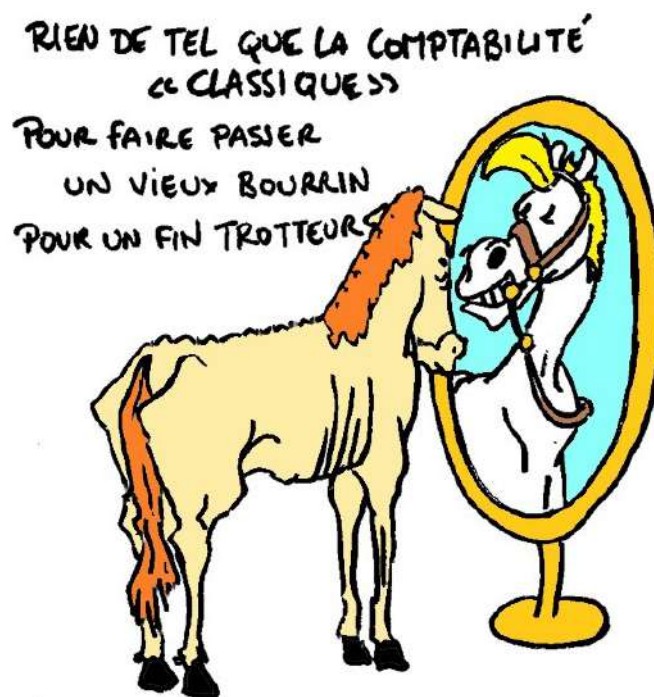


Les normes comptables actuelles donnent une image fautive de la performance des entreprises

Enjeu : L'image de l'entreprise rendue par la comptabilité "classique" est fautive car elle ne rend compte que de la préservation des capitaux financiers. Or, toute entreprise mobilise également des capitaux humains et naturels qui doivent-être pris en compte.



- La comptabilité est l'opération par laquelle les organisations prennent en compte les éléments principaux de leur activité, enregistrent ce qui compte, et en rendent compte
- La comptabilité générale des organisations est obligatoire et répond à des normes
- Les documents comptables normalisés composent et présentent une photographie du patrimoine de l'organisation, de sa situation financière et de son résultat



Comprendre les Comptabilités Socio-Environnementales

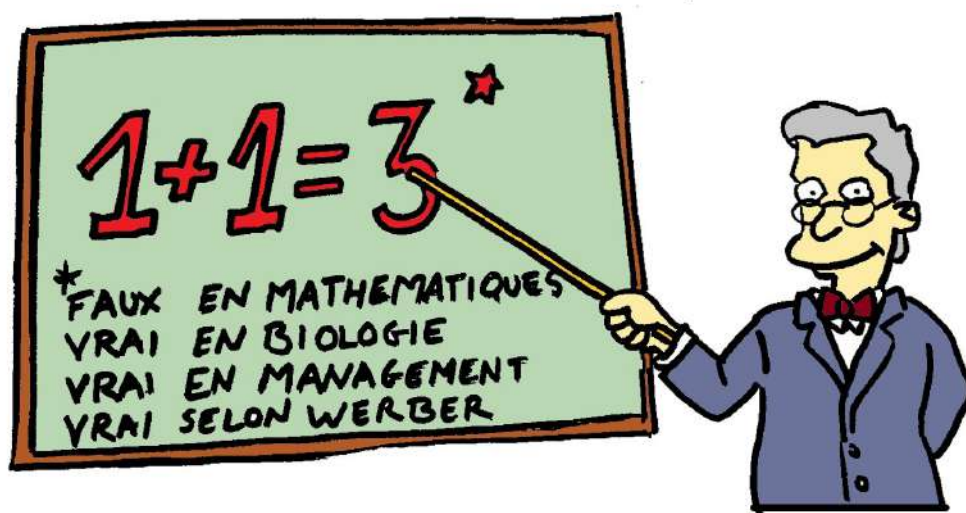
Fiche n°1

Les normes comptables actuelles donnent une image fautive de la performance des entreprises

- L'image comptable constitue **une réalité tangible pour les actionnaires** de l'organisation, ses **dirigeants**, ses **salariés** et ses **interlocuteurs publics et privés**; c'est un support de communication, de décision et d'action pour tous
- Les normes comptables actuelles sont construites autour de la **préservation du capital financier** et font de la performance économique le but de l'action collective
- La comptabilité actuelle **ne renseigne pas sur les effets positifs ou négatifs** de l'activité des organisations **sur leur milieu naturel** (y compris les êtres humains avec lesquels elles interagissent), qui sont au mieux laissés à « l'extra-financier »
- La comptabilité actuelle **déresponsabilise les organisations et n'oriente pas leur action dans le sens de la préservation** écologique et sociale
- **On ne peut agir que sur ce qui est rendu visible, on ne peut préserver que ce dont on tient compte**
- Rendre l'activité économique compatible avec la sauvegarde du vivant est impossible avec une comptabilité à œillères
- **La comptabilité doit élargir le champ de ses préoccupations** pour que les organisations visent une solvabilité financière, écologique et sociale, et que la notion de performance soit redéfinie **à l'aune de la soutenabilité**

Les normes comptables sont mouvantes car elles découlent de choix politiques

Enjeu : La comptabilité n'est pas immuable, au contraire, elle change d'un pays à l'autre et selon les tendances politiques. Choisir ou non de prendre en compte l'environnement et le social dépend avant tout de choix et considérations politiques !



- La comptabilité est l'opération par laquelle les organisations prennent en compte les éléments principaux de leur activité, enregistrent ce qui compte, et en rendent compte.
- La comptabilité générale des organisations est **obligatoire** et répond à **des normes**.
- Il y a des normes comptables nationales (établies en France par l'Autorité des Normes Comptables) et des normes internationales qui s'appliquent en Europe (et dans d'autres juridictions) aux sociétés faisant appel à l'épargne publique. Les **normes comptables internationales** sont établies par un organisme de droit privé qui cherche à **répondre aux attentes des marchés financiers**.



Comprendre les Comptabilités Socio-Environnementales

Fiche n°2

Les normes comptables sont mouvantes car elles découlent de choix politiques

- Ce sont les normes comptables qui disent **ce qui compte, quoi prendre en compte et comment compter.**
- Selon la norme comptable appliquée, le résultat distribuable (aux actionnaires) d'une entreprise peut connaître des variations très importantes. **Il n'y a pas de vérité absolue du résultat mais des vérités relatives.**
- Les normes comptables ne vont pas de soi, elles traduisent une **vision de l'économie et de l'entreprise qui fait foi dans un temps et un espace donnés.**
- Les normes comptables doivent être un **objet d'attention car elles guident l'action des entreprises, définissent la performance et le profit, et influencent l'impact social et écologique** des organisations.
- Construction historique qui **évolue** au gré des rapports de force et des idéologies dominantes, les normes comptables peuvent **être modifiées pour mettre en œuvre d'autres cadres de décision et d'action.**
- Les normes comptables traduisent une vision du monde et façonnent le monde en retour.

Les normes comptables :

« être responsable de » ou « produire des rapports »

Enjeu : Depuis l'introduction de normes sur le reporting environnemental et social au niveau international (DPEF : Déclaration de Performance Extra-Financière), la comptabilité est passée du statut de "rendre des comptes" à "rendre des rapports". Cela traduit une déresponsabilisation des entreprises face à leurs impacts.

- MAMAN!
J'AI CASSÉ UN VASE
EN PORCELAIN,
JE DOIS LE RÉCOLLER ?



- NON, NON ! ECRIS-MOI
PLUTÔT UNE THÈSE
SUR LA COLLE BIO ET
LA CÉRAMIQUE DURABLE.

- Au sens large, la comptabilité peut être comprise comme **l'art de rendre des comptes**, elle est **liée au droit avant d'être liée à l'économie**.
- Les normes comptables permettent de **codifier et de stabiliser la manière dont une organisation compte**, et dont elle rend compte de sa situation et de ses réalisations.
- Les normes comptables participent à la définition des règles et des modes d'action des organisations sur le plan économique. Elles instaurent une responsabilité de l'entreprise.



Comprendre les Comptabilités Socio-Environnementales

Fiche n°3

Les normes comptables : « être responsable de » ou « produire des rapports »

- La comptabilité est l'instrument qui rend **l'organisation et ses dirigeants responsables** vis-à-vis de l'Etat, de ses salariés, de ses actionnaires, et en général de toutes les entités avec lesquelles ils ont des relations contractuelles.
- En décrivant le patrimoine de l'organisation, le bilan n'exprime pas tant une richesse que **des droits (actifs) et des obligations (passif- dettes)**.
- Les normes comptables internationales « International Accounting Standards » sont désormais émises sous le nom de International Financial Reporting Standards. **Il s'agit moins d'être responsable au sein de l'espace économique et social que d'informer des actionnaires en vue de la bonne gestion de leur portefeuille de titres.**
- Le reporting extra-financier compile des informations et les porte à la connaissance des parties intéressées. Bien que pouvant être d'application réglementaire et bien que promis à une normalisation croissante, **un rapport n'est pas l'égal d'une comptabilité normalisée**. Sa dimension informative est réelle et la dévoiler est une façon d'engager les organisations, mais seule une **comptabilité intégrée** (véritable comptabilité "générale" qui reprendrait ses droits sur une comptabilité "financière") rendra les **organisations responsables devant la société**.

Les impacts : « Extérieur/Intérieur » vs « Intérieur/Extérieur »

Enjeu : Faut-il considérer l'impact de l'environnement et du social sur notre activité ou plutôt l'inverse pour prendre des décisions réellement durables ? Dans le premier cas, l'environnement est source de menaces ou d'opportunités uniquement, dans le second c'est un ensemble de choses à préserver.



- Le Code Civil français stipule désormais à l'article 1833 que "La société est gérée (...) en prenant en considération les **enjeux sociaux et environnementaux de son activité**". S'agit-il pour les organisations de tenir **compte des risques et opportunités** liés à ces enjeux, ou de rendre **compte de leurs impacts** ?
- La prise en compte des **enjeux sociaux et environnementaux** doit être orientée dans le sens d'une analyse de matérialité qui **questionne les impacts de l'entreprise sur son environnement**.



Comprendre les Comptabilités Socio-Environnementales

Fiche n°4

Les impacts : « Extérieur/Intérieur » vs « Intérieur/Extérieur »

- Choisir des impacts uniquement parce qu'ils sont réglementaires ou susceptibles de dégrader le résultat financier de l'organisation relève d'un raisonnement de gestion financière classique.
- La comptabilité ou le reporting socio-environnemental qui ne raisonnent que dans le sens des contraintes, des risques ou des opportunités pour l'organisation ne peuvent être un outil de changement au service de la conservation des capitaux naturels et humains.
- Remédier aux dégradations sociales et environnementales directement liées à l'activité des organisations commence par l'identification des dégradations et la définition d'un périmètre de responsabilité.
- La réglementation et les outils de comptabilité socio-environnementale doivent inciter les organisations à penser le risque différemment, en prenant en compte les risques qu'elles font peser sur leur environnement direct et indirect.

La valorisation de l'environnement

Enjeu : Un capital social ou environnemental a une valeur différente selon l'usage qui en est fait ou attendu... Mais sa vraie valeur ne réside-t-elle pas simplement dans le fait d'exister tout simplement ? Et si on chiffrait plutôt son coût de préservation pour qu'il continue à exister ?



- Des courants économiques donnent une **valeur à la nature** pour mieux tenir compte de son rôle dans le système économique, et en considérant qu'on ne protégerait bien que ce dont on connaît la valeur.
- Donner une **valeur économique** à l'environnement vise à intégrer les questions environnementales dans la sphère économique pour aider à la prise de décision publique et privée en alimentant des **analyses coût-bénéfice**, et/ou pour disposer le cas échéant d'une **échelle de compensation**.



Comprendre les Comptabilités Socio-Environnementales

Fiche n°5

La valorisation de l'environnement

- Donner une valeur économique à l'environnement serait un **instrument de sensibilisation de l'opinion publique** en faisant prendre conscience aux individus de la **valeur des services rendus gratuitement par la nature**.
- La valorisation économique de l'environnement consiste en l'évaluation économique de la biodiversité et des services écosystémiques et/ou en la **traduction monétaire des impacts environnementaux**.
- Cette perspective appréhende l'environnement par le prisme de sa **fonction productive et de sa contribution au bien-être humain**. Ce qui importe n'est pas **l'épuisement d'une ressource naturelle** en tant que telle ou le **dysfonctionnement d'un écosystème**, mais la capacité de l'économie à y faire face. **L'enjeu n'est pas la préservation des ressources ou des écosystèmes pour eux-mêmes**, mais de maintenir une trajectoire de production et de bien-être.
- Internaliser les externalités grâce à la valorisation économique de l'environnement **ne repose pas sur une exigence de préservation mais sur la primauté de l'équilibre économique entre les agents**.
- La valorisation économique de l'environnement fait de la nature un **instrument qui procure des bénéfices aux êtres humains**, et réduit les êtres humains à des **individus consommateurs**.
- La valorisation économique de l'environnement **n'est pas compatible avec des trajectoires de production respectueuses des seuils scientifiques de préservation des écosystèmes**.

La monétarisation de l'environnement

Enjeu : On peut difficilement additionner des éléments mesurés avec des unités différentes. La monétarisation propose d'uniformiser les unités mais pose d'autres problèmes...



- Utiliser l'unité monétaire à des fins de préservation de la biosphère ne **revient pas forcément** à "monétariser la nature" au sens d'une contamination par le champ économique de ce qui devrait en être préservé. **Tout dépend de la manière dont on le fait !**
- Intégrer les **enjeux sociaux et environnementaux** dans la comptabilité financière pour leur donner une **importance équivalente aux données économiques** requiert de passer par une **unité commune**. L'unité monétaire permet de **faire figurer ensemble ces réalités différentes**, et ne revient pas nécessairement à supplanter la valeur intrinsèque par une valeur marchande.
- Il existe **trois grands types de monétarisation** de l'environnement :
 - donner un prix aux écosystèmes ou aux services qu'ils rendent
 - donner un prix aux impacts sur ces écosystèmes
 - **estimer le coût de préservation de l'environnement.**
- Les **raisonnements par la valeur** intègrent l'environnement dans le jeu des arbitrages économiques (productivité, coût-bénéfice, compensation, remplacement, dédommagement, bien-être humain...), **ce que n'implique pas une approche par les coûts de préservation.**



Comprendre les Comptabilités Socio-Environnementales

Fiche n°6

La monétarisation de l'environnement

- Ce n'est pas parce que des calculs financiers montreraient que la valeur perçue ou créée par un écosystème en bonne santé ne couvre pas les coûts de sa restauration que celui-ci ne doit pas être préservé.
- Même s'il n'existe pas toujours de voie unique et scientifiquement stable pour déterminer les actions de préservation souhaitables, intégrer **l'environnement en comptabilité via les coûts de préservation requis est écologiquement plus robuste** que de s'appuyer sur le consentement à payer de consommateurs pour le maintien de fonctions environnementales dont ils ne connaissent pas l'importance pour la vie sur terre. Egalement plus robuste que de s'appuyer sur l'estimation d'une trajectoire de production qui ne valorise l'environnement que dans la mesure de sa participation à la création de valeur économique.
- Les standards scientifiques de conservation des fonctions environnementales ne sont pas compatibles avec une estimation d'utilité et de bien-être par une somme d'individus consommateurs.
- Le problème posé par l'évaluation monétaire de la biodiversité, des services rendus par l'environnement ou des impacts des atteintes à l'environnement sur le bien-être ou la santé humaine n'est pas le manque de connaissances pour disposer d'une juste évaluation, ni la difficulté à rassembler les données ou le manque de productibilité des calculs. **Le problème est à la source du raisonnement par la valeur, par l'utilité et par le bien-être**, tous incompatibles avec les standards scientifiques de conservation des fonctions environnementales.
- **La monétarisation de l'environnement par estimation de sa valeur d'utilité ou de productivité ne permet pas de renoncer au règne du paradigme marchand.**
- **La monétarisation de l'environnement par estimation des coûts nécessaires à sa préservation**, permet - via une intégration en comptabilité financière - de n'autoriser le calcul et la distribution du profit dégagé par une activité économique qu'après déduction des coûts de préservation ou mise en œuvre des actions correspondantes.

Considérer l'Environnement et l'Homme comme des capitaux

Enjeu : Etendre la notion de capital à des éléments non financiers permet-il de préserver les écosystèmes et les êtres humains ? Tout dépend de quoi on parle !

CHERS COLLEGUES,
DE NOUVELLES ETUDES MONTRENT
QUE VOUS ETES PLUS PRODUCTIFS
ENTRE 18H ET 3H DU MATIN.
AVEC CE NOUVEAU FONCTIONNEMENT
VOS DROITS A LA FORMATION,
DEVENUS OBSOLETES,



- Les notions de capitaux naturels et humains sont un moyen de **prendre en compte l'importance de la nature et de l'Homme dans l'activité économique**. Ce n'est pas forcément les intégrer dans l'univers marchand ou les réduire à des facteurs de production.



Comprendre les Comptabilités Socio-Environnementales

Fiche n°7

Considérer l'Environnement et l'Homme comme des capitaux

- Le raisonnement « multi-capitaux » est devenu une tendance importante en comptabilité socio-environnementale. Il existe pourtant des modèles très différents, dont le seul point commun est d'utiliser la métaphore du capital pour que **les entités naturelles et humaines soient prises en compte aux côtés des capitaux financiers.**
- On peut considérer les capitaux humains et naturels comme les entités biophysiques dont l'entreprise altère l'équilibre dans la conduite normale de son activité. Des capitaux dont **il est capital que l'entreprise garantisse la préservation en engageant des actions spécifiques et en y affectant des moyens.**
- Cette vision comptable des capitaux humains et naturels, **enregistrés au passif du bilan**, met les écosystèmes et les salariés au niveau des apporteurs de capitaux financiers. **Ce modèle ne permet pas la distribution de profit avant remboursement des "dettes" humaines et environnementales** (mise en œuvre des actions de préservation).
- D'autres modèles, aujourd'hui dominants, adoptent une vision économique du capital humain et naturel, et disent les préserver en les assimilant à des richesses productives. Pour eux, développer le capital humain ne vise pas à préserver l'intégrité physique et psychique des hommes au travail, mais à développer leurs compétences en vue d'améliorer leur productivité ou à les valoriser comme une richesse de l'entreprise. Egalement dans leur vision, préserver le capital naturel ne vise pas le respect des limites planétaires mais la préservation de **la capacité des ressources et entités naturelles à être stables dans la production de biens et de services valorisables.**

L'Environnement et l'Homme « au passif » ou « à l'actif »

Enjeu : Intégrer des capitaux naturels et humains en comptabilité est-il une garantie de leur préservation ? Leur inscription à l'actif ou au passif du bilan n'est pas neutre !



- Le bilan, un des documents principaux de la comptabilité financière qui présente le patrimoine de l'entreprise, est composé d'une colonne "Actif" et d'une colonne "Passif". Le **passif** liste les **ressources destinées à être remboursées** ou payées à terme aux apporteurs de ces ressources (capitaux propres et dettes), tandis que l'**actif** liste les **emplois de ces ressources** (machines, stock, créances, trésorerie...).
- Le plan comptable général précise qu'un **actif** est « un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ». Un **passif** est « un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers (...) ».



Comprendre les Comptabilités Socio-Environnementales

Fiche n°8

L'Environnement et l'Homme « au passif » ou « à l'actif »

- Les modèles de comptabilité socio-environnementale qui proposent d'intégrer les capitaux naturels et humains au sein de la comptabilité financière se divisent en deux courants principaux : ceux qui considèrent ces capitaux comme des actifs et ceux qui les considèrent comme des passifs.
- **Penser les capitaux naturels et humains comme des actifs revient à les considérer comme des richesses productives**, part de la valeur de l'entreprise dont on attend des avantages économiques futurs. Les préserver c'est avant tout préserver l'avantage économique qu'ils représentent.
- **Penser les capitaux naturels et humains comme des éléments du passif revient à reconnaître que l'entreprise contracte une obligation en les utilisant pour son activité, et qu'elle doit être en mesure de rembourser cette dette.** Les préserver c'est avant tout reconnaître leur apport et agir pour maintenir leur intégrité.
- Chercher à **préserver la productivité d'une richesse (capitaux naturels et humains comme des actifs)** ou **reconnaître une obligation de maintien (capitaux naturels et humains comme des passifs)** ne présuppose pas la même compréhension de la durabilité et ne conduit pas aux mêmes choix. **Dans un cas c'est une préservation utilitariste, dans l'autre une préservation de principe.** Que devient la version utilitariste si l'utilité baisse, si une substitution existe, si le coût de préservation excède le bénéfice futur ?

Intégrer dans le résultat

Enjeu : Rendre visible les impacts d'une entreprise sur l'environnement et le social est une première étape. En rendre compte dans la comptabilité générale est le moyen le plus coercitif pour réduire réellement ces impacts.



- Il existe de nombreuses propositions de comptabilité destinées à tenir compte de données sociales et environnementales, que l'on peut regrouper sous le terme de **comptabilités socio-environnementales (CSE)** ; mais très peu dialoguent avec la comptabilité générale (dite comptabilité financière) ou la modifient.
- Parmi les CSE, il existe des modèles de niveau supra-national ou national, et d'autres qui se situent au niveau des organisations.
- Parmi les CSE des organisations, il existe des comptabilités thématiques qui ne traitent que du social (bilan social) ou de l'environnement (EP&L), ou encore que d'une thématique précise (eau, carbone, biodiversité, déchets, etc.). D'autres modèles plus généralistes intègrent la dimension sociale et la dimension environnementale (IP&L, CARE, GRI, etc.).



Comprendre les Comptabilités Socio-Environnementales

Fiche n°9

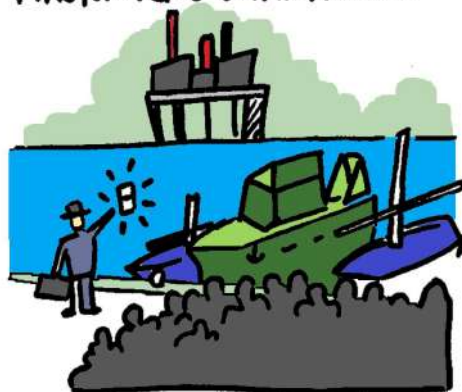
Intégrer dans le résultat

- Parmi les CSE des organisations, il existe :
 - des modèles complètement déconnectés de la comptabilité générale et même de toute monétarisation ;
 - des modèles liés à une comptabilité analytique qui sont un retraitement de lignes comptables existantes (identifier les dépenses liées aux obligations réglementaires relatives à l'environnement) ;
 - des modèles qui proposent de réviser la comptabilité générale pour y intégrer la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux.
- Que l'on raisonne en termes d'impacts ou de préservation, quelle influence une CSE peut avoir sur le cours de l'économie si elle n'est qu'un instrument d'estimation et de pilotage qui ne modifie pas le résultat des entreprises ? Si des données sont prises en compte mais qu'il n'en est pas tenu compte ?
- Des modèles de CSE très développés et très utilisés en communication prennent le soin de préciser que les données d'impact exposées, même présentées sous forme d'équivalent monétaire, sont à distinguer de la communication financière de la société et ne représentent aucun engagement de sa part ni reconnaissance d'aucune obligation.
- **Une CSE véritablement intégrée, ou comptabilité élargie, est celle qui :**
 - fait entrer les enjeux sociaux et environnementaux au sein de la comptabilité générale, et qui accepte que le résultat financier s'en trouve modifié ;
 - ne calcule pas qu'une solvabilité financière mais permet aux entreprises de justifier d'une solvabilité sociale et environnementale.
- Les entreprises sont évaluées d'après leur patrimoine et leur résultat. Leur mouvement naturel est de vouloir présenter le moins de dette possible, le plus de sources de valeur possible, et un résultat le plus élevé possible. Ainsi les entreprises sont prêtes à reconnaître la nature et les hommes comme une richesse, mais pas leur dette envers eux. Or la préservation des humains et des écosystèmes peut-elle se faire si on n'admet pas des obligations à leur égard ?

Soutenabilité Faible ou Forte

Enjeu : Admet-on des compensations entre les différents types de capitaux ? Existe-t-il un capital naturel critique dont le maintien est indispensable ? ... et cherche-t-on à maintenir le bien-être humain pour lui-même ?

AVEC LA NOUVELLE
 PLATEFORME DE FORAGE
 IL N'Y AURA PLUS DE POISSONS.
 C'EST POURQUOI NOUS AVONS
 DECIDE DE VOUS OFFRIR A TOUS
 CE MAGNIFIQUE STARTPHONE



- On parle depuis la fin des années 1980 de “développement durable”, en anglais “sustainable development”, et de plus en plus d’entreprises “responsables” ou d’économie “soutenable”. Mais il n’existe **pas de compréhension unique des termes de durabilité, soutenabilité, et responsabilité.**
- Une économie durable est-elle seulement celle dont on cherche à **assurer la pérennité par la prise en compte des risques** ? Ou celle qui cherche à **limiter les risques pour les hommes et l’environnement** ? Peut-on **concilier les deux** pour satisfaire la vision des trois piliers du développement durable ?
- Les notions de **soutenabilité faible** et de **soutenabilité forte**, de plus en plus courantes dans le vocabulaire du développement durable, sont **issues de théories économiques différentes** et ne désignent pas une gradation du même processus.



Comprendre les Comptabilités Socio-Environnementales

Fiche n°10

Soutenabilité Faible ou Forte

- La soutenabilité faible et la soutenabilité forte sont deux réponses différentes à la préoccupation du maintien du bien être humain dans le temps.
- Selon la **soutenabilité faible**, une quantité accrue de capital créé par les hommes peut prendre le relais d'une moindre quantité de capital naturel. Aussi, **un certain niveau de pollution ou de consommation de ressources naturelles est admissible s'il est compensé par des gains de production matérielle/financière.**
- **Selon la soutenabilité faible, le progrès technique et la croissance peuvent compenser la perte de capital naturel en alimentant la croissance du capital matériel.**
- **En soutenabilité forte il n'y a pas de substitution possible entre les capitaux, qui sont complémentaires et doivent être conservés séparément.**
- La soutenabilité forte exige a minima de **maintenir un « capital naturel critique » indispensable aux générations futures**, soit de maintenir en l'état et prioritairement les fonctions vitales du capital naturel.
- La soutenabilité forte entend **définir des contraintes qui doivent s'imposer à l'économie en observant des règles minimales de prudence** : le taux d'exploitation des ressources naturelles renouvelables ne doit pas excéder leur taux de régénération ; le taux d'émission de déchets ne doit pas excéder les capacités d'assimilation et de recyclage des milieux, l'exploitation des ressources non renouvelables doit tenir compte du rythme de substitution par des ressources renouvelables.
- Soutenabilité faible et forte demeurent l'expression d'une préservation des capitaux dans une optique de maintien d'une trajectoire de productivité au service du bien-être humain, avec ou sans substitution, avec ou sans seuils écologiques. **Une autre vision de la soutenabilité pourrait être dé-corrélée de l'utilité de la nature pour l'homme et viser le maintien des écosystèmes pour eux-mêmes. C'est l'optique du modèle CARE.**

Compensation au sein d'un même capital

Enjeu : Que cache la compensation ? Largement répandue dans le monde de la RSE, elle ne permet pas d'éviter les dégradations faites aux écosystèmes.



- Il existe en droit français ce qu'on appelle "**la séquence ERC**", pour **éviter, réduire, compenser**. Ainsi tous les projets d'aménagement doivent prioritairement éviter les impacts, les réduire, et en dernier lieu compenser les impacts résiduels. Il existe ainsi des **programmes de compensation écologique** auxquels les entreprises peuvent adhérer pour participer à la restauration de biodiversité, à la réhabilitation de zones humides ou de terrains défrichés, etc., en compensation des atteintes à l'environnement que la mise en œuvre de leurs projets a causées.



Comprendre les Comptabilités Socio-Environnementales

Fiche n°11

Compensation au sein d'un même capital

- De même, il existe des **programmes de compensation** auxquels les entreprises peuvent souscrire en matière d'**émissions de gaz à effet de serre** : les mécanismes de compensation carbone, qui peuvent être une obligation de conformité ou d'application volontaire. Comme dans la séquence ERC, la bonne pratique veut que les organisations aient d'abord évalué leurs émissions de GES et fait des efforts pour les réduire avant d'acheter des crédits carbone.
- Si les dispositifs de compensation tiennent une place importante dans le droit de l'environnement et dans les démarches RSE, et s'ils permettent de financer des programmes à finalité écologique réelle, ils ne doivent pas devenir **un marché du droit à polluer**, ni faire oublier la complexité des atteintes à l'environnement.
- Financer un programme de reboisement à des centaines ou des milliers de kilomètres **ne remplacera pas la complexité et la particularité d'un écosystème détruit** pour la construction d'une zone commerciale. Parvenir à un seuil d'émissions carbone réglementaire par l'achat de crédits délivrés sur un marché européen **n'améliorera pas la santé des populations riveraines d'un complexe industriel**.
- La compensation est un moindre mal, mais ne réduit pas les dégradations là où elles se produisent et n'incite pas à viser prioritairement une réduction systématique des dégradations.
- Si l'on étend cette question aux capitaux humains, une augmentation de salaire, une voiture de fonction, un tableau d'honneur ou une place en crèche ne peuvent être des réponses toutes-faites au mal-être d'un salarié, et ne peuvent exonérer une organisation de penser et de mettre en œuvre la préservation des êtres humains qu'elle emploie.

Les Services Ecosystémiques

Enjeu : Quelles dérives peut engendrer une vision de la nature comme source de services gratuits pour l'Homme ? Assimiler les écosystèmes aux avantages qu'ils nous procurent permet-il leur préservation ?



- Les services écosystémiques sont définis comme les « **biens et services que les hommes peuvent tirer des écosystèmes, directement ou indirectement, pour assurer leur bien-être** » (Millenium Ecosystem Assessment, 2005). Ce sont les services rendus aux êtres humains par les écosystèmes en « bon état de marche ».
- Les services écosystémiques sont principalement répartis en **services d'approvisionnement** (produits alimentaires, matières premières, eau douce, ressources médicinales), **de régulation** (climat et qualité de l'air, stockage du carbone, modération des phénomènes extrêmes, traitement des eaux usées) **et de services culturels** (loisirs, tourisme, inspiration).



Comprendre les Comptabilités Socio-Environnementales

Fiche n°12

Les Services Ecosystémiques

- La notion de services écosystémiques a permis de **faire prendre conscience à un large public de la notion d'écosystème**, du fait que tout est inter-relié et que la survie comme le bien-être des humains dépendent du bon fonctionnement des éléments naturels non-humains. **Pour certains, l'essentiel dans cette notion consiste à insister sur le fait que ces services sont rendus gratuitement.**
- Mais si la nature est assimilée à un ensemble de services dont la particularité est la gratuité, on veut la préserver non pour elle-même mais pour que ses services demeurent abondants et gratuits.
- De même, si la nature est assimilée à un ensemble de services dont on attend qu'ils soient gratuits, et que cette gratuité est remise en question par des coûts de restauration ou de préservation, on peut vouloir privilégier uniquement le service et chercher/accepter à l'obtenir via une substitution, si c'est financièrement avantageux.
- De même, **si la nature est assimilée à un ensemble de biens et de services au bénéfice de l'Homme, nous sommes tentés de croire que le marché ou la maîtrise technologique peuvent offrir des substitutions.**
- La notion de services écosystémiques renforce l'idée de la nature comme un bien productif qui rend des services, c'est une vision utilitariste du monde au service de l'Homme.
- Le découpage de la nature en services rendus à l'Homme renvoie à l'idée que l'on pourrait trouver des substitutions pour la livraison de tout ou partie de ces services, selon les conclusions d'analyses coûts / bénéfices.

Regarder TOUS les impacts, et pas uniquement ce que l'on fait de bien

Enjeu : La préservation des humains et des écosystèmes est-elle possible si on n'admet pas des obligations à leur égard ? Les dégradations peuvent-elles cesser si le résultat des entreprises n'en tient pas compte ?



- Les entreprises sont le plus souvent évaluées d'après leur patrimoine et leur résultat. Leur mouvement naturel est de vouloir présenter le moins de dette possible, le plus de sources de valeur possible, et un résultat le plus élevé possible. **Ainsi les entreprises sont prêtes à reconnaître la nature et les hommes comme une richesse, mais pas leur dette envers eux.**
- Appelées à rendre compte de leurs impacts, les entreprises sont conduites à analyser le cycle de vie de ce qu'elles produisent en indiquant les externalités négatives. Portées par un mouvement naturel de valorisation, elles sont également tentées de mettre en avant leurs impacts positifs. Si leur utilité sociale et sociétale est souvent réelle, il faut craindre tout raisonnement de compensation entre les impacts négatifs et positifs.



Comprendre les Comptabilités Socio-Environnementales

Fiche n°13

Regarder TOUS les impacts, et pas uniquement ce que l'on fait de bien

- Il existe pour les êtres humains et les écosystèmes des seuils psychiques et biophysiques au-delà desquels les dégradations qu'ils subissent ne peuvent être réparées. **La comptabilité des impacts positifs ne peut venir en compensation des impacts négatifs.**
- Les organisations qui ont mis en place des modèles de production plus exigeants et plus vertueux que la moyenne sont les plus volontaires pour mettre en place une comptabilité qui prenne en compte les enjeux sociaux et environnementaux de leur activité. Mais dans un système construit sur la performance, elles attendent que ces comptabilités nouvelles valorisent ce qu'elles font de « bien », et que leur résultat s'en trouve amélioré. Or une comptabilité au service de la préservation du vivant ne peut pas être construite sur la culture du résultat financier.
- On parle de plus en plus d'entreprises ou d'une finance « à impact » pour désigner ces acteurs économiques qui font le choix d'une contribution positive et qui ont à cœur d'en faire un facteur de différenciation. Si la contribution positive à la prise en compte et à la résolution de problèmes sociaux (handicap, égalité homme-femme, santé, etc.) ou environnementaux (changement climatique, perte de biodiversité, pollution plastique, etc.) sont indispensables, les entreprises qui s'y engagent ne peuvent s'exonérer de prendre en compte les impacts négatifs que leur activité continuent de générer. Non parce qu'elle seraient « mauvaises, mensongères ou mal attentionnées », mais parce que **toute activité économique provoque des dégradations.**
- Le modèle de comptabilité élargie CARE a pour objectif que des actions de préservation, si elles sont possibles, soient menées en face de tous les facteurs de dégradation. **En adoptant CARE les organisations ne peuvent distribuer de résultat qu'à condition d'une solvabilité financière, environnementale et sociale.**

Gestion durable des ressources

Enjeu : Certains mécanismes de gestion « durable » des ressources naturelles postulent un alignement entre l'intérêt économique et la préservation de la ressource. La logique économique peut-elle garantir la durabilité écologique ?



- Il existe plusieurs théories et mécanismes relatifs à la gestion « durable » des ressources naturelles, qui trouvent leur origine très tôt dans l'histoire, notamment en France dès le 13ème siècle autour de la ressource en bois via la gestion des forêts. Elles connaissent aussi de nombreuses applications en gestion des populations animales.
- Les mécanismes de gestion durable des ressources naturelles ou des populations animales reposent sur la recherche d'un optimum d'exploitation (coupe, pêche, chasse...). Cet optimum doit théoriquement **tenir compte des capacités et facteurs de renouvellement des ressources** ainsi utilisées, afin de maintenir les conditions d'une exploitation stable dans le temps.



Comprendre les Comptabilités Socio-Environnementales

Fiche n°14

Gestion durable des ressources

- La gestion durable des ressources n'est pas axée sur la protection des écosystèmes mais on pense souvent qu'elle y contribue naturellement car l'intérêt de l'exploitant est de les maintenir pour en préserver l'utilisation. Ce n'est pourtant pas automatique. Si elle repose sur la recherche de la meilleure trajectoire financière, **la gestion raisonnée des ressources naturelles peut être destructrice.**
- Certains mécanismes de gestion des populations animales ou des ressources naturelles reposent sur une logique économique fondée sur les revenus financiers qui peuvent être obtenus. **Ils ne sont pas orientés sur la conservation de la ressource mais sur l'optimisation des revenus générés par cette ressource.**
- Une analyse coûts-bénéfice en gestion de population peut conclure à l'intérêt supérieur de détruire l'intégralité du stock si le produit de la vente peut être placé à un taux de rendement qui excède largement le revenu annuel d'exploitation en conservant la capacité de renouvellement du stock.
- La durabilité ne peut être assise sur des raisonnements qui font confiance à l'intérêt économique et donc à l'optimisation de la valeur financière comme garant de la conservation des ressources naturelles. **Lorsque la gestion d'une ressource est assise sur sa productivité financière, sa durabilité n'est pas assurée.**